

FO Locataires HLM

Votre voix compte !

Energie Pour défendre vos droits, votez AFOC !

Du 15 novembre au 15 décembre 2026, les locataires HLM élisent leurs représentants pour quatre ans.

Vous êtes locataire d'un logement social? Ces élections vous concernent directement!

Loyers, charges, entretien des logements, travaux, qualité de service... Le logement tient une place essentielle dans votre quotidien et dans votre budget. **Faites entendre votre voix auprès de votre bailleur!**

AVEC L'AFOC, FAITES LE CHOIX DE LA DÉFENSE DES LOCATAIRES

L'Association Force Ouvrière Consommateurs (AFOC) représente, accompagne et défend les locataires. Voter pour ses candidats, c'est donner davantage de force à des représentants pour :

- **Défendre vos droits et vos intérêts** auprès des bailleurs sociaux.
- **Porter vos préoccupations** dans les conseils d'administration ou de surveillance.
- **Vous accompagner** face aux difficultés rencontrées dans votre logement.
- **Exiger des réponses** sur vos conditions de vie au quotidien.

CHAQUE VOIX RENFORCE NOTRE CAPACITÉ À AGIR!

Ce scrutin déterminera la représentation des locataires pour les **quatre prochaines années**. Plus les voix seront nombreuses en faveur de l'AFOC, plus elle aura de poids et de moyens pour vous défendre.

La FNEM-FO appelle ses adhérents locataires HLM à voter pour les listes AFOC et à mobiliser autour d'eux : collègues, proches et voisins.

COMMENT PARTICIPER?

Repérez la date et les modalités de vote communiquées par votre bailleur, puis votez pour la liste AFOC lorsqu'elle est présente. N'attendez pas le dernier jour!



VOTRE LOGEMENT, VOS DROITS, VOTRE VOIX.
AUX ÉLECTIONS HLM 2026, VOTEZ AFOC!